

► **Projet**



► **Contacts**

Pôle Qualité Hygiène Sécurité Environnement

05 61 10 47 45
mgarbay@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 93
fbouryesnault@cm-toulouse.fr

05 61 10 71 23
fpotagnik@cm-toulouse.fr

Pour l'alimentaire

05 61 10 47 58
jmichel@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► **Objectif**

Agencer le local professionnel dans le respect des normes réglementaires.

► **Bénéficiaire**

Porteur de projet créateur ou repreneur d'entreprise artisanale.

► **Description de la prestation**

- L'information sur les obligations réglementaires portant sur : l'environnement, l'hygiène alimentaire, l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.
- L'étude de plans d'aménagement de locaux.
- La présentation des actions à mettre en œuvre pour les mises en conformité avec la réglementation.
- L'assistance à l'établissement des dossiers de demandes d'autorisation administratives : agrément européen pour certaines ventes de produits alimentaires, les déclarations pour les installations classées, les autorisations pour les établissements recevant du public.

► **Modalités pratiques**

- Professions de l'alimentaire : réunion d'information et rendez-vous individuel.
- Autres professions : rendez-vous individuel.

► **Coût de la prestation**

Tarif :

- 300 € comprenant l'étude de l'état des lieux et la rédaction de la demande d'autorisation ;
- 200 € comprenant l'étude de l'état des lieux.